

# Orientation 02-1: Préserver les paysages culturels

## Orientation 02-1: Préserver les paysages culturels

Le Parc national des Cévennes est composé de deux grands espaces de paysages culturels : les paysages agro-pastoraux des hautes terres et les paysages identitaires des vallées cévenoles. Entièrement façonnés par l'homme, il convient de garder vie à ces paysages.

La charte du Parc national constitue, pour son territoire, le cadre d'action de la gestion du paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Dans ce cadre, il convient notamment de garantir le bon état de conservation des grands ensembles ouverts agro-pastoraux et de faire vivre l'empreinte historique de l'agro-pastoralisme.

Les paysages des vallées cévenoles contribuent fortement au caractère et aux valeurs culturelles du Parc national : un soutien à la réhabilitation des murets en pierres sèches, à la remise en valeur des terrasses de culture et aux travaux de restauration des vergers de châtaignier participe de la reconquête de ces paysages identitaires.

De manière générale, la cohérence des actions et des projets ayant une incidence sur le paysage est assurée collectivement, au moyen notamment d'un accompagnement d'autant plus rapproché des porteurs de projets que ceux-ci se situent à proximité du cœur ou sur le linéaire des principaux accès au cœur.

[...]

- **Mesure 2.1.3. Faire vivre l'empreinte historique de l'agro-pastoralisme méditerranéen**

*D'innombrables ouvrages - fermes remarquables, hameaux, bergeries, cazelles, lavognes, aménagements hydrauliques, vestiges archéologiques, etc.- témoignent des pratiques pastorales au cours des âges. La recherche continue de solutions adaptées au milieu, la connaissance du terrain, l'extraction sur place des matériaux de construction font de ces ouvrages d'irremplaçables clés de lecture et de compréhension du paysage et des témoignages exceptionnels de la vie sur ces espaces.*

[...]

En lien avec les services du ministère de la Culture, une protection juridique (inscription ou classement) est recherchée pour les éléments les plus représentatifs et dont la conservation n'apparaît pas garantie.

[...]

### **Rôle de l'établissement public du Parc national**

Mobilisation du fonds d'intervention sur les attributs du patrimoine mondial

### **Contributions des communes adhérentes**

Page 1 / 2

(c) 2024 Parcs Nationaux de France <ri-pnf-pub@parcnational.fr> | 26-06-2024 11:37

URL: <https://referentiel-chartes-parcsnationaux.ofb.fr/index.php?action=artikel&cat=1396&id=5317&artlang=fr>

# Orientation 02-1: Préserver les paysages culturels

Identification et protection des éléments de l'agro-pastoralisme dans les documents d'urbanisme

Maîtrise d'ouvrage de travaux de réhabilitation et de mise en valeur

## Principaux autres partenaires à mobiliser

Régions,

Départements DRAC,

DREAL SUAMME

[...]

Référence ID de l'article : #3477

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-07-31 11:56